

LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

Une publication du SER d'Alger
n°121 – Juillet - Août 2024

Démographie

La dépendance aux actifs continue de s'accroître

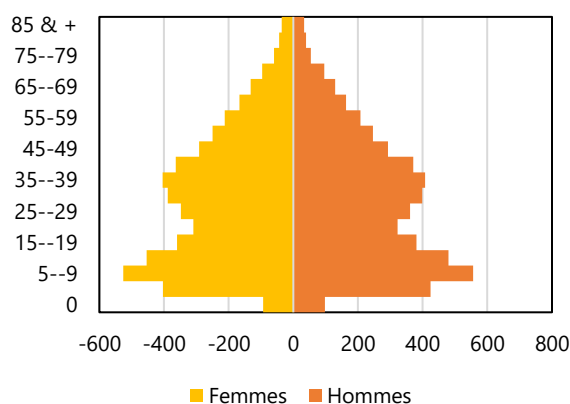
[La publication du recensement de la population](#) effectué en juillet 2023 par l'ONS révèle que l'Algérie comptait 46,3 millions d'habitants en 2023, et a enregistré un accroissement naturel de 703 000 personnes entre 2022 et 2023, soit +1,52 %. Au 1er janvier 2024, la population résidente totale en Algérie a atteint 46,7 millions d'habitants. Le taux d'accroissement naturel correspond quant à lui au « rapport de l'excédent naturel à la population moyenne de cette année ». Selon l'ONS, ce taux d'accroissement naturel est en baisse continue depuis 2016, où il était de +2,2 %/an. Ce dernier continue sa tendance baissière avec toutefois un rythme plus prononcé en 2020, où on enregistre un recul de 0,41 point par rapport à l'année 2019.

Selon l'ONS, ce ralentissement de la croissance de l'accroissement naturel s'explique principalement par l'augmentation conséquente du volume des décès enregistrés durant la période 2020-2021 auquel s'associe le recul continu du volume des naissances enclenché depuis 2017. L'Algérie a enregistré 895 000

naissances en 2023, soit un taux brut de natalité de 19,3 %, contre 23,8 % en 2019. C'est la première fois, depuis 2010, que le nombre de naissances est inférieur à 900 000. Néanmoins la mortalité a commencé à décroître sensiblement à 203 000 décès en 2022 et 192 000 en 2023. Ainsi le rapport de l'ONS fait état d'une hausse significative de l'espérance de vie de 1.4 année par rapport au niveau enregistré avant la pandémie, les femmes ayant atteint pour la première fois le seuil de 80 ans (78.2 années auprès des hommes et 81.0 années auprès des femmes).

Structure de la population algérienne par âge et sexe au 01/07/2023

Source : ONS

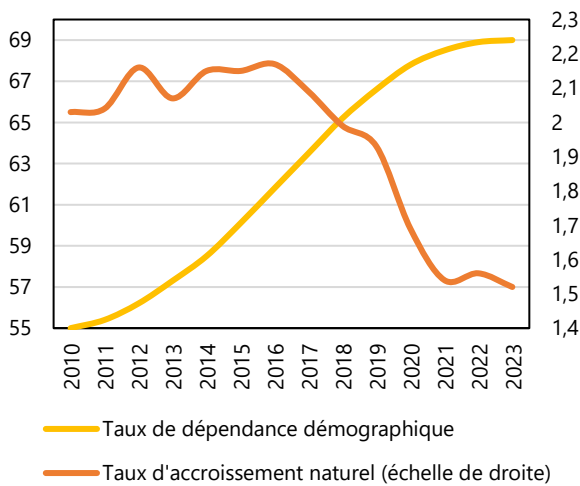


Le recensement fait, enfin, apparaître un accroissement du niveau de dépendance démographique. Cet indicateur est une comparaison entre la population âgée de

moins de 15 ans et celle âgée de 60 ans et plus, rapportées à la population en âge de travailler (15- 59 ans). L'indice est passé de 57,3 % en 2013 à 69 % en 2023. Pour l'ONS, cette augmentation est l'effet conjoint de la hausse du volume des moins de 15 ans, et, à un degré moindre, de celle de la population âgée de 60 ans et plus. L'ONS estime que la phase de transition démographique algérienne poursuit son cours, avec un élargissement de la base de la pyramide et le rétrécissement de la tranche des 15-19 ans et celle des 20-24 ans.

Indicateurs démographiques (%)

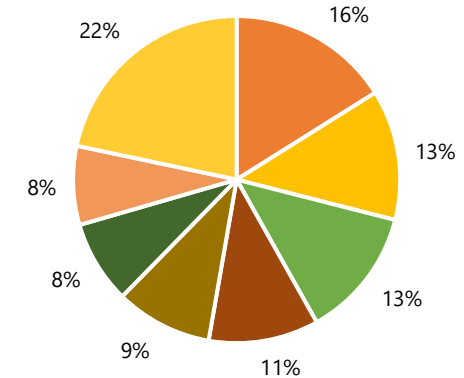
Source : ONS



croissance le plus élevé depuis 2014. La croissance a été portée par le secteur des industries extractives, qui a enregistré une croissance réelle de 4,8 % (contre une contraction de l'activité de 5,1 % en 2022). Ce secteur d'activité génère 17 % de la valeur ajoutée brute globale de l'économie, occupant ainsi le premier rang, suivi par le secteur de la construction atteignant 3,7 % de croissance en 2023, contre 4 % en 2022, et 13,7 % de la valeur ajoutée brute globale. Le rapport indique également que la croissance de la production agricole a enregistré un repli, passant de 5,3 % en 2022 à 3,3 % en 2023. La production céréalière a notamment subi une forte baisse de 77,21 % après avoir progressé de 51,4 % en 2022, passant ainsi de 41,9 millions de quintaux en 2022 à 9,5 millions de quintaux en 2023.

Principaux secteurs d'activité dans le PIB en 2023

Source : Banque d'Algérie



- Industries extractives
- Construction
- Agriculture, chasse et sylviculture
- Commerce, réparation-auto et d'articles domestiques
- Transports, et communications
- Administration publique
- Industries manufacturières
- Reste des secteurs

Rapport annuel de la Banque d'Algérie

Publication du rapport annuel 2023 de la Banque d'Algérie, soulignant les performances positives de l'économie au titre de l'année 2023

Selon [le dernier rapport de la situation économique en 2023](#) publié par la Banque d'Algérie en juin 2024, le taux de croissance a enregistré 4,1 % en 2023, soit le taux de

Concernant l'inflation, le rapport de la Banque d'Algérie souligne une décélération de l'inflation, passant de 9,29 % à fin 2022 à 7,84 % à fin 2023. Cette tendance baissière

de l'inflation s'explique, selon le rapport, principalement par la décélération des prix des produits alimentaires (10,25 % en décembre 2023 contre 14,77 % en mai 2023) ainsi que des prix des produits du groupe « Éducation, culture et loisir » (4,73 % en décembre 2023 contre 16,94 % en mai 2023). Le rapport indique également que l'inflation des produits à fort contenu d'import s'est ralenti à 8,19 %, en moyenne annuelle, après avoir atteint un pic de 15,55 % en 2022. Par conséquent, leur contribution à l'inflation globale a diminué, représentant 18,55 % de l'inflation globale, comparé à 34,78 % en 2022.

Au sujet de la politique monétaire, le rapport fait état de la décision de la Banque de maintenir son taux directeur inchangé à 3 %, dans le but de favoriser la dynamique de croissance de la période post-Covid. En parallèle, la Banque d'Algérie a apprécié le taux de change du dinar par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux, en 2022 et en 2023, dans le but d'atténuer l'effet de l'inflation importée (appréciation par rapport au dollar et à l'euro respectivement de 4,5 % et 1,9 % en 2023 contre 4,9 % et 6,8 % en 2022). Dans le même temps, la Banque d'Algérie a décidé, en avril 2023, d'une augmentation du taux de réserve obligatoire de 1 % pour le ramener à 3 %.

Concernant la masse monétaire, au sens large M2, cette dernière a enregistré une croissance de 5,95 %, le rapport indiquant que la circulation fiduciaire hors banques a contribué à hauteur de 46,7 % à la croissance de la masse monétaire. Elle représenterait une composante significative de la masse monétaire avec une part de 34 % du total de M2, posant ainsi un défi majeur pour l'inclusion financière en Algérie selon la Banque d'Algérie. Dans le même registre, le rapport souligne que la quasi-majorité des indicateurs de solvabilité du secteur bancaire demeure confortables, le ratio de solvabilité des fonds propres s'est ainsi amélioré passant de 17,74 % à fin 2022 à 19,17 % à la fin 2023.

Concernant la position extérieure du pays, le rapport affiche un solde global de la balance des paiements positif pour la deuxième année consécutive après huit années de déficits continus (2014-2021). Cependant, cet excédent s'est fortement contracté passant de 18,5 Mds USD en 2022 à 6,3 Mds USD en 2023. Cette évolution est expliquée essentiellement par la baisse des exportations, notamment celles des hydrocarbures, suite au recul des cours mondiaux du pétrole et du gaz naturel, et dans une moindre mesure à la hausse des importations. L'important excédent enregistré en 2022 ainsi que celui de moindre ampleur constatée en 2023 ont permis la reconstruction du stock des réserves officielles de change (or monétaire non compris) atteignant 60,9 Mds USD à fin 2022 et 69 Mds USD à fin 2023.

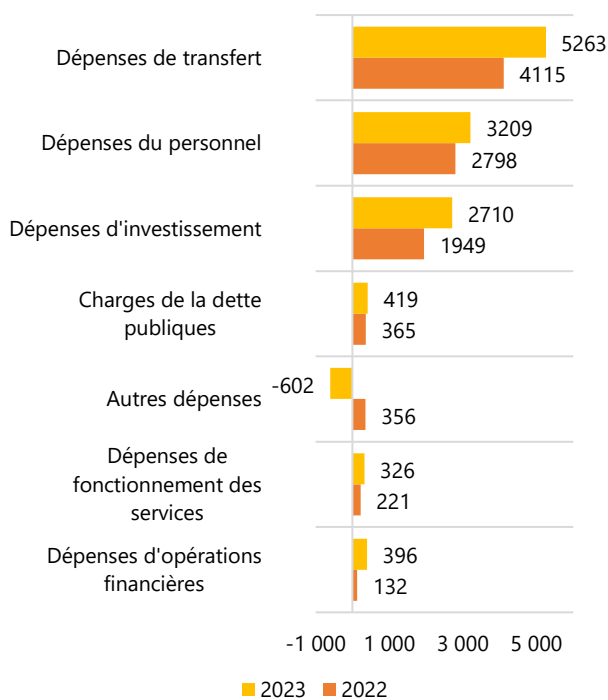
Du côté des engagements, l'encours de la dette extérieure de l'Algérie s'est relativement stabilisé passant de 3,036 Mds USD à fin 2022 à 3,186 Mds USD à fin 2023. Ne représentant que près de 1 % du PIB à fin 2023, cet encours témoigne de la faible exposition de l'Algérie aux différents risques associés à l'endettement extérieur.

En ce qui concerne les finances publiques, le rapport observe en 2023 un déficit budgétaire qui a plus que doublé pour atteindre 1 003,48 Mds DZD (7,5 Mds USD), contre un déficit de 411,51 Mds DZD en 2022 (3,1 Mds USD). Rapporté au PIB, le ratio du déficit budgétaire passe ainsi de 1,28 % en 2022 à 3,08 % en 2023. Ce résultat s'explique selon le rapport par une augmentation des dépenses budgétaires (17,97 %) plus rapide que celle des recettes budgétaires (12,54 %). L'analyse des dépenses budgétaires révèle que leur importante progression est principalement tirée par la hausse des dépenses en capital, qui ont connu une progression de 49,28 % en glissement annuel, passant de 2 080,61 Mds DZD (15,5 Mds USD) à 3 105,85 Mds DZD (23,2 Mds USD). Les dépenses courantes, quant à elles, ont enregistré une progression de 9,68 % pour atteindre 8 615,69 Mds DZD à fin 2023 (64,4 Mds USD) contre 7 855,04 Mds DZD à fin 2022 (58,7 Mds USD). Enfin, le rapport souligne que le

déficit global du Trésor a été largement financé par les avoirs disponibles dans le circuit du Trésor et dans une moindre mesure à travers l'achat par les banques commerciales des titres du Trésor en 2023. En dépit de la dégradation du solde budgétaire, les avoirs du Trésor à la Banque d'Algérie ont augmenté, passant de 2 224,59 Mds DZD à fin décembre 2022 à 2 917,94 Mds DZD à fin décembre 2023. Au sein de ces avoirs du Trésor, le compte abritant le Fond de Régulation des Recettes (FRR), affiche un solde de 2 268,29 Mds DZD à la fin de l'année 2023 contre 1 162,89 Mds DZD à fin décembre 2022.

Structure des dépenses budgétaires (Mds DZD)

Source : Direction Générale du Trésor Algérien



Pour conclure le rapport indique que l'économie algérienne a enregistré des performances positives au titre de l'année 2023 néanmoins le rapport souligne que le creusement du déficit budgétaire ainsi que la hausse du ratio de la dette publique par rapport au PIB continuent à constituer un défi majeur pour l'économie en matière de diversification et d'amélioration de la collecte des recettes budgétaires, mais aussi de maîtrise de l'évolution de la dépense publique.

Commerce bilatéral

Hausse des exportations françaises vers l'Algérie

[Selon les données des Douanes françaises](#), les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie ont enregistré une légère inflexion de 5,4 % au premier semestre 2024 (S1 2024), s'établissant à 5,4 Mds EUR. Cette baisse contraste avec les trois années précédentes de croissance continue. Toutefois, le déficit commercial de la France, qui avait atteint un niveau record en 2023 en raison de la flambée des prix de l'énergie, s'est réduit de 719 MEUR, pour s'établir à -636 MEUR au S1 2024. Cette amélioration du solde des échanges est principalement due à la baisse de la facture énergétique, conséquence directe du recul des prix de l'énergie.

Les exportations françaises de biens vers l'Algérie ont augmenté de 9,3 %, atteignant 2,4 Mds EUR. Les produits industriels restent le premier poste d'exportation, bien qu'en légère baisse de 0,7 %, représentant 37,8 % du total des exportations. Les ventes de produits pharmaceutiques et chimiques ont progressé, tandis que les secteurs du bois, de la métallurgie et du caoutchouc ont connu des reculs significatifs. Les ventes d'équipements mécaniques et de matériels de transport ont également augmenté, avec une notable croissance des ventes de véhicules automobiles. Le secteur des produits agricoles a connu une reprise spectaculaire de +90,5 %, après une chute drastique au semestre précédent, notamment grâce à une forte augmentation des ventes de céréales.

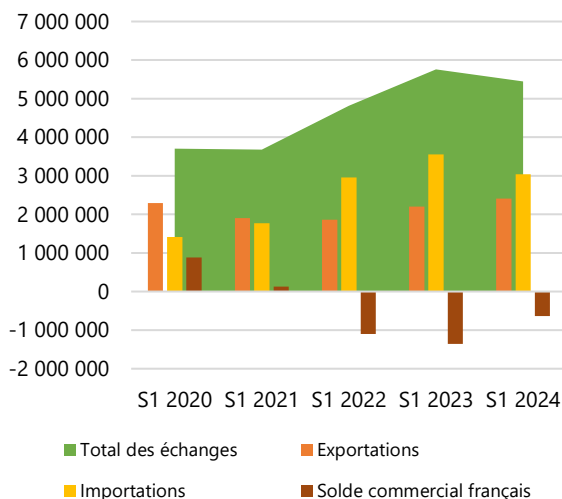
En revanche, les importations françaises en provenance d'Algérie ont reculé de 14,5 %, s'établissant à 3 Mds EUR, principalement

en raison du repli des importations énergétiques. Les importations d'hydrocarbures, représentant 79,4 % du total, ont diminué, avec une baisse notable des volumes de gaz naturel, mais une légère hausse des importations de pétrole brut.

L'Algérie reste le deuxième marché de destination des ventes françaises en Afrique, après le Maroc et devant la Tunisie. Si la tendance actuelle persiste, une stabilisation ou une diminution progressive des cours des hydrocarbures pourrait contribuer à réduire le déficit commercial vis-à-vis de l'Algérie, creusé depuis 2021 après plusieurs années d'excédent.

L'évolution du commerce bilatéral franco-algérien (en milliers EUR)

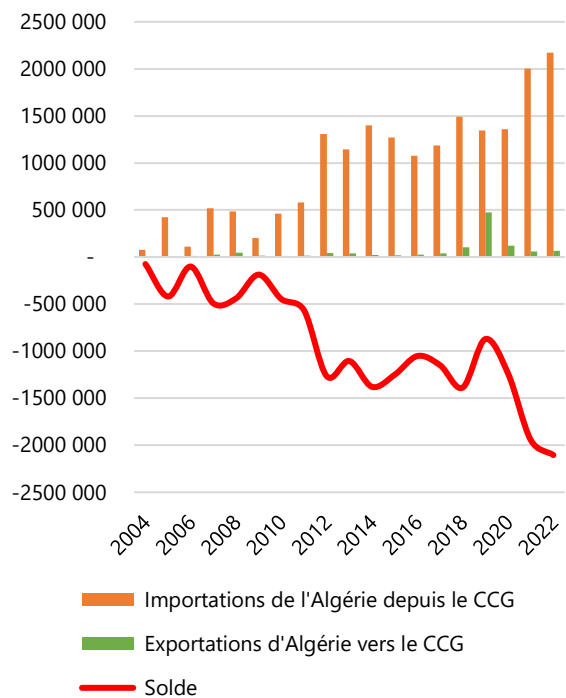
Source : Douanes françaises



Coopération des États Arabes du Golfe (CCEAG) ont fortement augmenté, avec une multiplication par 28 des ventes du Golfe vers l'Algérie. Toutefois, cette dynamique n'a pas suffi à élargir substantiellement la part de marché des pays du Golfe en Algérie, qui demeure entre 2,5 % et 6 % depuis le milieu des années 2010. En 2022, les échanges bilatéraux ont atteint environ 2 Mds USD, soutenus par les exportations saoudiennes et émiriennes. Les matières plastiques et les minerais constituent les principales exportations du Golfe vers l'Algérie, tandis que les exportations algériennes, principalement des hydrocarbures, ont chuté de manière significative, passant de 475 MUSD en 2019 à 66 MUSD en 2022.

Échanges commerciaux entre l'Algérie et le CCEAG (en milliers USD)

Source : TradeMap



Relations économiques entre l'Algérie et les pays du Golfe

Hausse des échanges et des investissements

Depuis 2004, les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays du Conseil de

En ce qui concerne les investissements directs étrangers (IDE) des pays du Golfe en Algérie, ces derniers s'élevaient, fin 2022, à 2,1 Mds USD, plaçant ces pays au quatrième rang des investisseurs étrangers dans le pays. Les Émirats Arabes Unis se distinguent comme les principaux investisseurs du Golfe avec 661 M USD, diversifiés dans des secteurs clés comme l'assemblage de véhicules militaires, l'énergie, et la

logistique. Mubadala Energy, par exemple, détient des participations majeures dans l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Le Qatar, avec 431 M USD d'investissements, se concentre sur la transformation des métaux, les télécommunications et un projet ambitieux dans l'agroalimentaire, visant à développer une production de lait dans le Sahara algérien. L'Arabie Saoudite, avec 214 M USD, est présente dans les secteurs pharmaceutique et agroalimentaire, avec des projets notables comme la construction d'usines de médicaments et la commercialisation d'huiles de table. Les autres pays du Golfe, comme le Koweït, le Bahreïn et le Sultanat d'Oman, affichent des investissements respectivement de 317 M USD, 220 M USD et 221 M USD, concentrés dans les secteurs bancaire, assurantiel et pétrochimique.

Politique climatique

L'Algérie est vulnérable aux impacts du changement climatique en raison de sa géographie et de ses caractéristiques climatiques

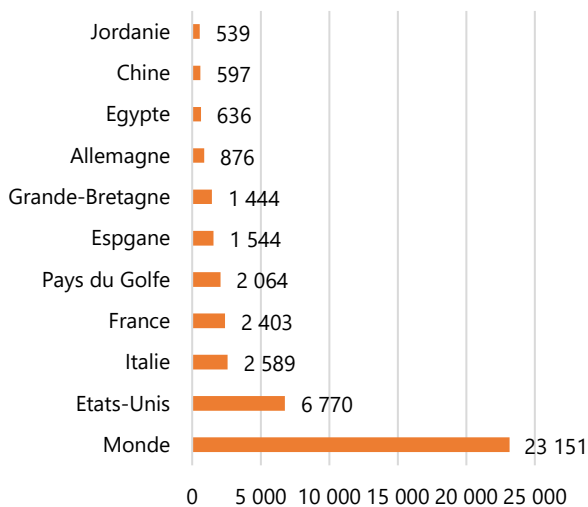
L'Algérie est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique en raison de sa géographie et de ses caractéristiques climatiques. Les effets se manifestent déjà par une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les séismes.

En 2024, bien que l'Algérie se classe comme la 56^{ème} économie mondiale en termes de PIB, elle se positionne également comme le 31^{ème} plus grand émetteur de CO₂ au monde, et le 3^{ème} en Afrique. Cette réalité s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment la croissance économique et démographique du pays, ainsi que sa forte dépendance aux hydrocarbures pour la production d'électricité et les transports. À cela s'ajoute une faible efficacité énergétique, avec un taux de déperdition d'électricité de 12,5 %, bien supérieur aux normes internationales de 6 à 8 %. Depuis 2000, la population algérienne a augmenté d'environ 46 %, tandis que le PIB réel par habitant a progressé de 29 % entre 2000 et 2021. Ces évolutions se sont accompagnées d'une augmentation de l'intensité énergétique de 22 %, liée à l'urbanisation rapide et à l'expansion des secteurs industriels à forte intensité énergétique, tels que la production de ciment, d'engrais et de métaux.

Par ailleurs, l'importation de biens agricoles et industriels, en externalisant certaines émissions, suggère que les émissions réelles de l'Algérie pourraient être encore plus élevées. Avec une intensité carbone de 780 tonnes de CO₂ par million de dollars de PIB, l'Algérie se trouve en ligne avec les autres

Stocks d'IDE entrants en Algérie (en milliers USD) en 2022

Source : FMI



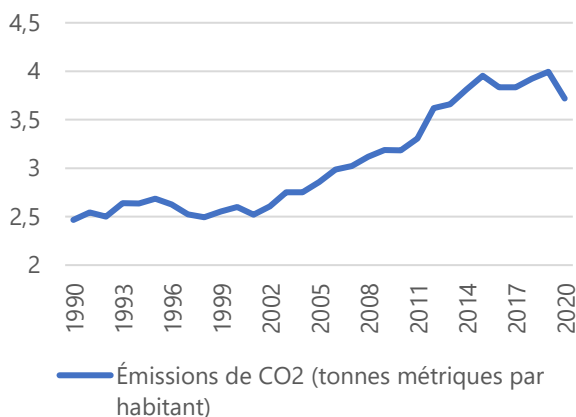
Bien que les relations économiques entre l'Algérie et les pays du Golfe offrent des opportunités intéressantes, elles sont également confrontées à des défis qui en freinent le développement. La progression des échanges commerciaux et des investissements observée ces dernières années laisse, cependant, entrevoir des perspectives prometteuses.

pays de l'OPEP, mais dépasse nettement ses voisins, comme le Maroc (500) et la Tunisie (470). En termes d'émissions par habitant, l'Algérie atteint 3,8 tonnes de CO₂, un niveau relativement élevé pour un pays en développement, bien que modéré par rapport aux pays industrialisés et aux autres exportateurs de pétrole. En 2021, les émissions de gaz à effet de serre du pays représentaient environ 0,4 % du total mondial, plaçant l'Algérie parmi les moins pollués de l'OPEP en termes d'émissions par habitant.

Consciente de ces enjeux, l'Algérie a ratifié les principaux accords internationaux sur le climat, y compris l'Accord de Paris en octobre 2016. Dans le cadre de sa contribution nationale déterminée (CDN), le pays s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 7 % à 22 % d'ici 2030, selon les transferts de technologies et le soutien financier international. Pour atteindre ces objectifs, l'Algérie s'appuie sur des programmes clés, comme le Plan National Climat (PNC), le Programme National de Développement des Énergies Renouvelables (PNDER) révisé en 2015, et le Programme National de l'Efficacité Énergétique (PNEE). Ces initiatives sont soutenues par des institutions créées depuis 2015, telles que le Comité National Climat, la Direction des Changements Climatiques, l'Agence Nationale des Changements Climatiques (ANCC) et l'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Énergie (APRUE).

Émissions de CO₂ (tonnes métriques par habitant)

Source : Banque mondiale



En septembre 2019, l'Algérie a présenté son Plan National Climat (PNC) pour la période 2020-2030, un projet élaboré en collaboration avec des experts de la GIZ allemande et la Commission nationale pour l'environnement. Ce plan, qui comprend 155 mesures, vise à respecter les engagements climatiques du pays et à s'adapter aux effets du changement climatique. Lors du "Sommet Action Climat 2019" de l'ONU, le 23 septembre 2019, ce PNC a été mis en avant. Le budget 2020, pour sa part, a renforcé la fiscalité écologique en Algérie, en augmentant les taxes sur l'efficacité énergétique, les sacs plastiques, ainsi que sur les activités polluantes, le déstockage des déchets industriels, et ceux des établissements de santé.

Cependant, malgré ces efforts, les subventions aux combustibles fossiles continuent de poser un défi majeur. Elles encouragent une consommation excessive, augmentent les émissions de GES, et compromettent la viabilité des projets d'énergie renouvelable. De plus, ces subventions profitent principalement aux ménages aisés. Le FMI recommande une suppression progressive de ces subventions, accompagnée d'un mécanisme de compensation ciblé pour les ménages à faible revenu. Cette réforme pourrait non seulement réduire les émissions de GES de plus d'un tiers d'ici 2030, mais aussi améliorer la qualité de l'air et la santé publique. Par ailleurs, elle dégagerait un espace fiscal pour financer des investissements prioritaires et des mesures de compensation sociale. Les recettes fiscales ainsi générées pourraient être réinvesties dans le soutien aux ménages vulnérables, la protection de la compétitivité des entreprises énergivores, ainsi que le développement d'infrastructures et de services publics. La fin des subventions rendrait également les investissements dans les énergies renouvelables plus attractifs, favorisant ainsi les investissements directs étrangers et le transfert de technologies. Enfin, un cadre budgétaire solide et des réformes fiscales complémentaires renforceront la résilience économique et sociale de l'Algérie face aux défis climatiques.

En parallèle, le gouvernement algérien a adopté un plan ambitieux pour une transition progressive vers une économie bas-carbone. Ce plan inclut l'installation d'une capacité de production annuelle d'un gigawatt d'énergie solaire, avec un objectif de 15 gigawatts d'ici 2035, ainsi qu'un gigawatt d'électricité provenant d'autres sources renouvelables. Toutefois, le premier appel d'offres pour une capacité de production de 1 GW, lancé dix mois après l'adoption du plan, n'a pas abouti. Sonelgaz a récemment lancé un nouvel appel d'offres pour 2 GW de capacités de production. Actuellement, la capacité installée reste modeste, avec seulement 686 MW, répartis entre 448 MW pour le solaire, 228 MW pour l'hydraulique et 10 MW pour l'éolien. Sur un

autre front, l'Algérie a exprimé son intention de développer une économie de l'hydrogène vert pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux exportations de pétrole et de gaz. Des projets pilotes sont en cours, mais leur succès dépendra de nombreux facteurs, notamment les politiques gouvernementales, les investissements nécessaires, et les conditions économiques et réglementaires.

Evenements catastrophiques enregistrés dans la base de données EM-DAT (1954-2021)

Source : Banque mondiale

Type de catastrophe	Nombre d'événements	Nombre de victimes	Nombre de personnes affectées	Pertes économiques (en milliers USD)
Inondations	50	4 892	808 725	1 543 917
Tremblement de terre	19	6 771	1 387 704	10 270 929
Tempête	4	27	10 122	N/D
Température extrême	3	48	250 025	N/D
Feu de forêt	2	30	N/D	N/D
Epidemie	2	1	568	N/D
Glissement de terrain	1	15	696	N/D
Sécheresse	1	N/D	N/D	N/D
Total	82	8 471	2 457 840	11 814 846

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1 ^{er} juillet 2023, ONS, en millions d'habitants)	46,3
PIB/habitant en USD PPA 2017 (2023, FMI, en milliers de USD)	12,87
Indice de développement humain (2022, PNUD)	0,745 (93 ^e /191)
Taux de chômage (2023, Banque mondiale, en pourcentage)	12,3
Taux de change moyen EUR/DZD (02 septembre 2024, Banque d'Algérie)	147,78
Taux de change moyen USD/DZD (02 septembre 2024, Banque d'Algérie)	133,53
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – juillet 2024, OPEP, USD/b)	85,40
Notation Coface (Risque Pays - mars 2024)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (USD, prix courants)	4 306	4 874	5 130
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	4,2	3,8	3,1
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	4,1	4	3,3
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	9,3	7,6	6,4
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-3	-8,5	-7,8
	Dettes publiques brutes (% du PIB)	49,5	46,4	49,7
	Dettes extérieures brutes (% du PIB)	1,5	1,4	1,5
Comptes Externes	Importations de biens et services (Mds USD)	52,6	58,5	63,6
	Exportations de biens et services (Mds USD)	58,7	58,6	59,2
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	6,1	0,1	-4,4
	Balance courante (% du PIB)	2,2	0,1	-1,5

Source : FMI (Article IV 2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Alger

chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Alger

Abonnez-vous : chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr